Convocation du Conseil général

jeudi 22 février 2018 à 20h00
à la salle La Tène de l'Espace Perrier, Marin

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2017 (annexé)
3. Nomination d'un vice-président du Conseil général en remplacement de Philippe Thorens, démissionnaire
4. Nomination de deux membres de la commission financière en remplacement de Nicolas Krügel et Claude Burgdorfer, démissionnaires
5. Nomination d'un membre de la commission réglementaire en remplacement de Philippe Thorens, démissionnaire
6. Nomination d'un membre de la commission de circulation, des transports et de l'agglomération en remplacement de Philippe Thorens, démissionnaire
7. Nomination d'un membre de la commission ad hoc PAL en remplacement de Philippe Thorens, démissionnaire
8. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant l'état d'avancement des travaux de la révision du plan d'aménagement local (annexé)
9. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'octroi de la garantie des prestations de prévoyance.ne (annexé)
10. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant un crédit d'engagement de 342'500 francs pour le renforcement du réseau d'eau de boisson et d'extinction (annexé)
11. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant un crédit d'engagement de 65'000 francs pour la réfection d'un appartement du patrimoine financier communal (annexé)
12. Interpellations et questions
13. Lettres et pétitions
14. a) Communications du Conseil communal
    b) Communications du bureau du Conseil général
15. Divers

La Tène, le 9 février 2018 — Conseil général

Annexe(s) : documentation usuelle

Remarques :
a) les titres et fonctions cités dans le présent document s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin
b) un(e) membre du Conseil général empêché(e) d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès de la présidence du Conseil général
c) afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenant(e)s sont aimablement prié(e)s de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Isalyne.Challandes@ne.ch) ou en cas d'absence de celle-ci à commune.la-tene@ne.ch